

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Date de publication : 11 Mars 2021

FM000118-00-1

Cette fiche de données de sécurité (FDS) est fournie pour indiquer le bon usage et la manipulation sécuritaire de ce produit. Ce produit peut être emballé pour un usage professionnel ou commercial. Toute utilisation professionnelle doit respecter les instructions indiquées sur l'étiquette du produit et incluses comme référence à la Section 16 de cette FDS. La norme de communication des risques, soit la U.S. OSHA Hazard Communication Standard (29 CFR 1910.1200), ne s'applique pas au « au produit de consommation » comme défini par le U.S. Consumer Product Safety Act et le Federal Hazardous Substances Act, incluant les produits de consommation utilisés en milieu de travail pour une durée typique et une fréquence d'exposition habituellement faites par les consommateurs lorsqu'utilisés aux fins prévues. Cette FDS est conçue pour couvrir les États-Unis et le Canada. Les différences entre les exigences américaines et canadiennes sont notées le cas échéant.

Section 1 : Identification du produit et de l'entreprise

| | | |
|------------------------------|---|---|
| Nom du produit | Disinfecting Cleaner with Hydrogen Peroxide - Fragrance Free | Nettoyant désinfectant au peroxyde d'hydrogène - Sans parfum |
| Synonymes | None | Aucun |
| Utilisation du produit | Désinfection et nettoyage de surface dure | |
| Restrictions à l'utilisation | Suivre les indications sur l'étiquette du produit | |

| | |
|------------------|---|
| Nom du fabricant | Seventh Generation, Inc. |
| Adresse | 60 Lake Street, Burlington, VT 05401, USA |

| | |
|--------------------------------------|--------------------------|
| Numéro de téléphone en cas d'urgence | É.-U., Canada |
| L-V 8 h – 17 h HE (sauf jour fériés) | 1-800-211-4279 |
| En-dehors de ces heures | 1-800-255-3924 (ChemTel) |

Section 2 : Identification des dangers

| | |
|----------------|---|
| Classification | |
| É.-U. | Ce produit est considéré comme étant dangereux au titre de la Norme de communication des risques OSHA 2012 (Partie 1910.1200 du Titre 29 du CFR). |

| | |
|-------------------------------------|--------------|
| Catégorie de danger | |
| Lésion oculaire/irritation des yeux | Catégorie 2B |

| | |
|----------------|--|
| Mot indicateur | |
| AVERTISSEMENT | |

| | |
|---------------------------------------|--|
| Explication(s) du danger | |
| H320 Provoque une irritation des yeux | |

| | |
|--------------------------|--|
| Pictogramme(s) du danger | |
| Aucun | |

| | |
|--|--|
| Mesure(s) de précaution – généralités – produits grand public | |
| Si une consultation médicale est nécessaire, avoir à portée de main le contenant du produit ou son étiquette. Garder hors de portée des enfants. Lire l'étiquette avant utilisation. | |

| | |
|---|--|
| Mesure(s) de précaution – prévention | |
| Se nettoyer soigneusement les mains après manipulation. | |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Mesure(s) de précaution – intervention

En cas de contact avec les yeux : rincer à l'eau avec précaution pendant plusieurs minutes. Le cas échéant, retirer les lentilles de contact si cette opération est facile. Continuer à rincer.
Si l'irritation des yeux persiste : consulter un médecin.

Mesure(s) de précaution – stockage

Aucun

Mesure(s) de précaution – élimination

Aucun

Autres dangers non identifiés

Non connu.

Pourcentage d'ingrédients de toxicité aiguë inconnue

0 % du produit se compose d'ingrédients de toxicité orale aiguë inconnue. Se reporter à la Section 11.

Section 3 : Composition, informations sur les ingrédients

Quelle que soit la classification des dangers, Seventh Generation divulgue tous les ingrédients ajoutés intentionnellement et, le cas échéant, les ingrédients accessoires $\geq 1\%$ sur l'étiquette du produit destiné au grand public.

| Nom de l'ingrédient | Fonction | Numéro CAS | Concentration ¹ |
|-------------------------------|---------------------|----------------|----------------------------|
| Ingrédient actif : | | . | 0.00% |
| peroxyde d'hydrogène | antimicrobien actif | 7722-84-1 | 2.40% |
| Autres ingrédients : | | . | 97.60% |
| aqua (eau) | diluant | 7732-18-5 | 30% - 100% |
| mélange surfactant | agent nettoyant | Pas disponible | 1% - 3% |
| acide citrique | agent chélatant | 77-92-9 | <1% |
| acide alkylbenzène sulfonique | agent nettoyant | 68584-22-5 | <1% |

¹ Quand des fourchettes sont indiquées, la concentration exacte a été effacée, car elle est considérée comme un secret commercial.

Section 4 : Premiers Soins

| | |
|---|--|
| Contact avec les yeux | Gardez les paupières ouvertes et rincez lentement et doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirez les lentilles de contact, le cas échéant, après les 5 premières minutes, puis continuez à rincer l'œil. Appeler le centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement. |
| Contact avec la peau | Rincer abondamment avec de l'eau. Appeler un médecin si une irritation ou une éruption cutanée se développe ou persiste. |
| Ingestion | Buvez immédiatement un verre d'eau ou de lait. En cas de nausée prolongée ou de maux, appelez le médecin. |
| Inhalation | En cas d'irritation, transporter la victime à l'extérieur. Si la respiration est affectée, appeler un médecin. |
| Commentaires pour le médecin | Traiter symptomatiquement. |
| Symptômes et effets les plus importants | Une exposition grave peut irriter les yeux. Les symptômes d'une exposition aiguë peuvent inclure les suivants: rougeur et douleur. |

Section 5 : Mesures de lutte contre l'incendie

| | |
|---|--|
| Moyens d'extinction appropriés | Comme indiqué en cas d'incendie. Utiliser de la mousse résistant à l'alcool, du dioxyde de carbone, de la poudre, de l'eau pulvérisée. |
| Moyens d'extinction non appropriés | Ne pas utiliser : jet d'eau. |
| Dangers spécifiques résultant du mélange chimique | Non disponible. |
| Produits dangereux résultant de la combustion | Non disponible. |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



| | |
|---|---|
| Équipement de protection et précautions pour les pompiers | Les pompiers devraient porter un vêtement protecteur complet et un appareil de protection respiratoire autonome comme ceux utilisés lors d'un incendie. |
|---|---|

Section 6 : Mesures en cas de déversement accidentel

| | |
|---|--|
| Précautions individuelles | |
| Milieu industriel | Porter un équipement de protection individuelle approprié (se reporter à la Section 8). |
| Précautions environnementales | |
| Éviter de pénétrer dans les lacs, les cours d'eau, les étangs ou les voies d'eau publiques. | |
| Méthode de confinement et de nettoyage | |
| Milieu industriel | Avant tout nettoyage, consultez les informations concernant les risques notées. Le produit peut être glissant si renversé ou mouillé. Évitez les déversements dans les voies d'eau. Évitez les déversements dès la source et contenez le produit. Disposez des liquides selon les réglementations locales, gouvernementales et fédérales en application. |
| Milieu résidentiel | Les petits déversements et fuites peuvent être nettoyés et éliminés dans les ordures ménagères normales ou être dilués et éliminés dans les égouts. |

Section 7 : Manipulation et entreposage

| | |
|---|---|
| Manipulation sécuritaire | |
| Milieu industriel | Porter un équipement de protection individuelle approprié (se reporter à la Section 8). |
| Milieu résidentiel | Suivre les indications sur l'étiquette du produit. |
| Entreposage sécuritaire | |
| GARDER HORS DE PORTÉE DES ENFANTS ET DES ANIMAUX FAMILIERS. Récipient non rechargeable. Stocker de façon hermétique dans le récipient d'origine à température ambiante et le maintenir fermé quand il n'est pas utilisé. | |
| Incompatibilités d'entreposage | |
| Acides, alcalins forts, agents réducteurs chimiques. | |

Section 8 : Contrôles de l'exposition, protection individuelle

| | | |
|--|---|--|
| Limites d'exposition | Limites d'exposition professionnelle | |
| Informations sur les composants : | | |
| peroxyde d'hydrogène | 7722-84-1 | ACGIH - TWA 1 ppm NIOSH - TWA 1 ppm (1.4 mg/m3) USA OSHA - PEL - 1 ppm TWA; 1.4 mg/m3 TWA HI - PEL - 2 ppm STEL; 3 mg/m3 STEL WA - PEL - 3 ppm STEL |
| Mesure d'ingénierie | Ventilation générale | |
| Équipement de protection individuelle (EPI) | | |
| Milieu industriel | | |
| Protection des voies respiratoires | Aucune nécessaire sous conditions normales. Ventilation générale requise. | |
| Protection des yeux | Des lunettes de protection ou une autre forme de protection peuvent être portées. | |
| Protection de la peau | Des gants peuvent être portés pour la protection. | |
| Mesures d'hygiène | Manipuler en observant les bonnes pratiques industrielles d'hygiène et de sécurité. | |
| Milieu résidentiel | | |
| Aucune précaution nécessaire tant que le produit est utilisé selon les instructions. | | |

Section 9 : Propriétés physiques et chimiques

| | |
|---------------|---|
| État physique | Liquide. |
| Couleur | Incolore |
| Limpidité | Clair à légèrement trouble |
| Odeur | Inodore. Caractéristiques des ingrédients |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



| | |
|--|-----------------------------------|
| Seuil olfactif | Non disponible. |
| pH | 1.4 - 2.4 |
| Point de fusion | Non disponible. |
| Point de congélation | Non disponible. |
| Plage entre le point initial d'ébullition et le point d'ébullition | Non disponible. |
| Point d'éclair | Non disponible. Solution aqueuse. |
| Vitesse d'évaporation | Non disponible. |
| Limite supérieure d'explosibilité (LSE) | Sans objet. |
| Limite inférieure d'explosibilité (LIE) | Sans objet. |
| Pression de vapeur (mm de Hg) | Non disponible. |
| Gravité spécifique (H ₂ O = 1) | NAV |
| Densité relative | 1.015 - 1.025 |
| Densité de vapeur (air = 1) | Non disponible. |
| Solubilité dans l'eau | Miscible |
| Rapport de distribution : n-octanol/eau | Non disponible. |
| Température d'auto-inflammation | Non disponible. |
| Température de décomposition | Non disponible. |
| Viscosité | Non disponible. |
| COV (% en poids) | Non disponible. |

Section 10 : Stabilité et réactivité

| | |
|--------------------------------------|---|
| Réactivité | Non disponible. |
| Stabilité chimique | Stable dans des conditions normales d'utilisation et de conservation. |
| Possibilité de réactions dangereuses | Non connu. |
| Conditions à éviter | Non connu. |
| Substances incompatibles | |
| Milieu industriel | Acides, bases fortes, agents réducteurs chimiques. |
| Milieu résidentiel | En général, les produits nettoyants ne doivent pas être mélangés avec d'autres produits chimiques ménagers, à moins que ce soit spécifiquement indiqué dans le mode d'emploi. |
| Produits de décomposition dangereux | Non connu. |

Section 11 : Information toxicologique

| | | |
|---|---|--|
| Voie(s) d'exposition potentielle(s) | Yeux. Peau. Ingestion. Inhalation. | |
| Effets d'une exposition aiguë | | |
| Toxicité orale | DF 50 >5000 mg/kg, le calcul se basant sur les ingrédients. | |
| Toxicité cutanée | Non classé. Aucun effet connu basé sur les ingrédients. | |
| Toxicité par inhalation | Non classé. Aucun effet connu basé sur les ingrédients. | |
| Informations sur les composants¹ : | | |
| peroxyde d'hydrogène | 7722-84-1 | Toxicité orale aiguë DL 50 (rat) 1518 mg/kg |
| aqua (eau) | 7732-18-5 | Sans objet. |
| mélange surfactant | Pas disponible | Toxicité orale aiguë DL 50 (rat) >2000 mg/kg |
| acide citrique | 77-92-9 | Toxicité orale aiguë DL 50 (rat) 5400 mg/kg |
| acide alkylbenzène sulfonique | 68584-22-5 | Toxicité orale aiguë DL 50 (rat) 775 mg/kg |
| . | . | . |
| Contact avec les yeux | | |
| Irritant pour les yeux, selon les ingrédients. EPA catégorie III. | | |
| Contact avec la peau | | |
| Pas un irritant cutané. Non classé pour irritation de la peau, selon les ingrédients. EPA catégorie IV. | | |
| Sensibilisation de la peau | | |
| Non classé pour la sensibilisation cutanée selon les ingrédients. | | |
| Sensibilisation respiratoire | | |
| Non classé pour la sensibilisation respiratoire selon les ingrédients. | | |
| Cancérogénicité | | |
| Non classé selon les ingrédients. | | |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ




| | |
|--|------------------------------------|
| NTP | Aucun ingrédients répertorié |
| CIRC | Aucun ingrédients répertorié |
| OSHA | Aucun ingrédients répertorié |
| Effets sur la reproduction | Non classé, selon les ingrédients. |
| Mutagénicité | Non classé, selon les ingrédients. |
| Toxicité spécifique pour les organes cibles - exposition unique | Non classé, selon les ingrédients. |
| Toxicité spécifique pour les organes cibles - exposition répétée | Non classé, selon les ingrédients. |
| Risque d'aspiration | Non classé, selon les ingrédients. |

¹ Toxicité orale aiguë DL 50 (rat) : il s'agit d'une valeur fournie par le fournisseur de matières premières ou par la documentation scientifique. Ce n'est pas une valeur générée par Seventh Generation suite à des tests utilisant des rats. Pour déterminer la classification de sécurité des produits et de leurs ingrédients, Seventh Generation utilise des méthodes alternatives ne faisant pas appel à des animaux et de la documentation scientifique.

Section 12 : Informations d'ordre écologique

| | |
|--------------------------------|---|
| Écotoxicité | Non disponible |
| Persistance et dégradabilité | Répond, d'après les ingrédients, aux exigences de biodégradation. |
| Potentiel bioaccumulatif | Non disponible. |
| Mobilité dans le sol | Non disponible. |
| Évolution dans l'environnement | Aucun effet significatif ou danger critique. |

Section 13 : Considérations sur l'élimination

| | |
|---|---|
| Déchets de produit | Toute élimination doit s'effectuer en conformité avec les lois et réglementations locales, d'État, provinciales et fédérales. |
| Milieu industriel | Quand il est éliminé comme déchet sous sa forme d'origine, ce produit n'est pas considéré comme un déchet dangereux au titre des réglementations fédérales; toutefois, les réglementations peuvent varier d'un État à l'autre ou d'une province à l'autre et peuvent désigner le produit comme étant un déchet dangereux. Vérifier avec les autorités locales pour les déchets et les eaux usées. Nous sommes conscients des classifications des déchets par État suivantes : |
| Code de Californie des déchets dangereux | 232 |
| Code du Connecticut des déchets dangereux | CT04 |
| Code du Michigan des déchets liquides | 029L |
| Code du Vermont des déchets dangereux | VT06 |
| Code de Washington des déchets dangereux | WT02 |
| Milieu résidentiel | Les résidus de produit dans le récipient doivent être jetés aux ordures ou dilués dans de l'eau et éliminés dans les égouts. |
| Emballages vides | Prévoir un récipient vide pour le recyclage. Si le recyclage n'est pas disponible, jeter aux ordures. <div style="text-align: right;">  </div> |

Section 14 : Informations sur le transport

| | |
|---------------------------|--|
| DOT É.-U. | Non réglementé. |
| États des É.-U. | Pour la classification du produit fini pour le transport, voir DOT É.-U. |
| Déchets | Réglementé dans certains États si le produit est éliminé sous sa forme d'origine comme déchet par des utilisateurs/manipulateurs commerciaux. Se reporter à la Section 13 pour les codes de déchets en vigueur par État. |
| IMDG (transport maritime) | Non réglementé. |
| IATA (transport aérien) | Non réglementé. |

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



Section 15 : Informations d'ordre réglementaire

| | | |
|--|--|---|
| É.-U. | | |
| Loi réglementant les substances toxiques (TSCA) | Ce produit est exempté des exigences de l'inventaire de la Toxic Substances Control Act (TSCA). Ce produit est réglementé par la Federal Insecticide, Fungicide, and Rodenticide Act (FIFRA). | |
| Numéro d'enregistrement EPA | 85837-4-86066 | |
| | Lorsqu''étiqueté avec ce numéro d'enregistrement, ce produit ne peut être vendu dans les 50 états américains et D.C. Pas enregistré pour l'exportation ou la vente dans d'autres pays. | |
| Proposition 65 de l'État de Californie | Ce produit n'est pas soumis aux règles d'étiquetage de la Proposition 65 de l'État de Californie. | |
| État de Californie Office des ressources de l'air (CARB) | Répond aux exigences du California Air Resource Board applicables pour les produits grand public. | |
| Droit d'accès à l'information | Indépendamment de la classification du danger, tous les ingrédients ajoutés intentionnellement et, le cas échéant, des ingrédients accessoires $\geq 1\%$ sont divulgués sur l'étiquette du produit. | |
| Informations sur les composants : | | |
| peroxyde d'hydrogène | 7722-84-1 | Massachusetts New Jersey Pennsylvania |
| . | . | . |

Section 16 : Autres informations

| | | | |
|---|--------------------------------|---|----------|
| Classification du système d'identification des matières dangereuses (HMIS) Légende : 4-Grave, 3-Sérieux, 2-Modéré, 1-Léger, 0-Minime | SAIN | / | 1 |
| | INFLAMMABILITÉ | | 0 |
| | RISQUES PHYSIQUES | | 0 |
| | PROTECTION INDIVIDUELLE | | A |

Informations sur les étiquettes des produits grand public

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



MODE D'EMPLOI

L'utilisation de ce produit d'une manière qui ne correspond pas à son étiquette est une violation de la loi fédérale. Pour les zones très souillées ou graisseuses, un pré-nettoyage est requis.

POUR NETTOYER ET DÉSODORISER : Vaporiser sur la surface jusqu'à ce qu'elle soit complètement humide, puis essuyer. Aucun rinçage requis.

POUR DÉSINFECTER : Pulvériser jusqu'à ce que complètement humide. Laisser reposer 10 minutes, puis essuyer.

POUR CONTRÔLER LA MOISSISURE : Pré-nettoyer les surfaces dures et non poreuses. Appliquer le produit sur une surface préalablement nettoyée. Laisser la surface mouillée pendant 3 minutes, puis laisser sécher à l'air. Répéter l'application toutes les semaines ou lorsque la croissance de la moisissure apparaît.

NON RECOMMANDÉ POUR une utilisation sur le marbre, le bois non fini, le laiton et les surfaces poreuses.

Pour toutes les surfaces, commencer par tester une petite zone peu visible.

ENTREPOSAGE ET ÉLIMINATION

Conserver dans un endroit frais et sec inaccessible aux jeunes enfants. Garder bien fermé. Conteneur non rechargeable. Ne pas réutiliser ou remplir ce contenant. Jeter à la poubelle ou dans un conteneur pour le recyclage.

TENIR HORS DE LA PORTÉE DES ENFANTS

MISES EN GARDE : Dangers pour les humains et les animaux domestiques.

AVERTISSEMENT : Provoque une irritation oculaire modérée. Éviter tout contact avec les yeux ou les vêtements. Bien se laver avec de l'eau et du savon après avoir manipulé. **PREMIERS SOINS :** Avoir le contenant ou l'étiquette du produit avec soi lors de l'appel au centre antipoison ou à un médecin, ou encore, lorsque vous vous présentez pour un traitement. **EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX :** Garder les paupières écartées et rincer lentement et doucement avec de l'eau pendant 15 à 20 minutes. Retirer les lentilles de contact, le cas échéant, après les 5 premières minutes, puis continuer à rincer. Appeler un centre anti-poison ou un médecin pour obtenir des conseils sur le traitement.

| | |
|----------------------------|-------------------------|
| Préparé par | Seventh Generation Inc. |
| Date de publication | 11 Mars 2021 |
| Date de révision | 11 Mars 2021 |
| Note de révision | Première publication |

Veillez noter : ce produit est fabriqué et commercialisé pour une utilisation professionnel et une utilisation grand public et il doit être utilisé aux fins prévues comme indiqué sur l'étiquette du produit. Seventh Generation garantit que ce produit est conforme aux spécifications de nos normes quand il est mis en marché et quand il est utilisé selon les indications. À notre connaissance, les informations contenues dans la présente sont exactes. Toutefois, nous n'assumons aucune responsabilité, de quelque nature qu'elle soit, pour l'exactitude ou l'exhaustivité des informations contenues dans la présente. La responsabilité de la décision finale concernant la convenance d'un produit, quel qu'il soit, incombe au seul utilisateur. Tous les produits peuvent présenter des risques inconnus et doivent être utilisés avec les précautions qui s'imposent. Bien que certains risques soient décrits dans la présente, nous ne pouvons pas garantir que ce sont les seuls risques qui existent.

Les autres abréviations utilisées dans ce document sont les suivantes :

DOT – (É.-U.) Ministère des Transports

EPA – (É.-U.) Agence de la protection de l'environnement des États Unis

CIRC – Centre International de Recherche sur le Cancer

NTP – (Département des États-Unis de la santé et des services à la personne), Programme national de toxicologie

OSHA – (É.-U.) Occupational Safety and Health Administration

TMD – (Canada) Transport de marchandises dangereuses

SIMDUT – (Canada) Système d'information sur les matières dangereuses utilisées au travail

Fin de la fiche de données de sécurité